

LE VOYAGE À L'ISLE DE FRANCE,
MÉMOIRE GÉOGRAPHIQUE, MÉMOIRE SOCIALE

Le *Voyage à l'Isle de France* est le premier grand tableau offrant à un large public une image de l'île. Bernardin, opérant depuis le modèle des mémoires d'ingénieur, établit une relation détaillée de la colonie. Il rappelle l'histoire de son occupation. S'appuyant sur la carte levée par l'abbé de La Caille¹⁶, il en dresse le portrait : situation géographique, relief, hydrographie, faune, flore, peuplement, ressources économiques, vue chorographique de la capitale, considérations sur la défense.

La présentation du peuplement est accompagnée d'une description des mœurs : « Mœurs des habitants blancs¹⁷ », « Des noirs¹⁸ ». Les pages consacrées aux noirs sont le lieu d'une dénonciation véhémement des traitements infligés aux esclaves. Elles vont provoquer la colère des planteurs qui, au nom de leur dignité bafouée, se choisirent un avocat : Thomi Pitot¹⁹.

16. *Carte de l'Isle de France levée géométriquement par l'abbé de La Caille de l'Académie royale des sciences en 1753*, Paris, chez Lattré, graveur rue Saint-Jacques.

17. *Voyage à l'Isle de France...*, vol. 1, « Lettre XI ».

18. « Lettre XII », *Id.*

19. Thomi Pitot de la Beaujardière [1779-1821], l'un des fondateurs de la « Table Ovale » [27 mars 1806], une association littéraire qui défendait l'idée d'un retour de l'Île Maurice à la France.

Partant d'une situation fondée en droit, la mise en œuvre des terres coloniales à l'aide d'esclaves, Thomi Pitot, dans un discours tenu le 4 juillet 1805 devant la « Société d'Émulation de l'Île de France », répond aux calomnies de Bernardin. Le discours, *Quelques observations sur l'ouvrage intitulé « Voyage à l'Île de France par un officier du Roi »*, est plein d'amertume :

Regardons-nous tous comme des fils dont la mère fut outragée, comme des soldats généreux que la patrie éplorée appelle à sa défense, et peut-être le Goliath qui insulte à notre faiblesse trouvera-t-il dans nos rangs l'enfant qui doit le terrasser²⁰.

Bernardin, selon lui, déshonore des hommes engagés dans la construction de l'île. Le tableau de la douleur des noirs est exagéré. Ce sont les pages d'un idéaliste. Bernardin de Saint-Pierre abuse ses lecteurs. La réaction des propriétaires au récit de l'écrivain fut un événement dont la mémoire s'étire. En 1803, le planteur négociant Frédéric Descroizilles publiait un *Essai sur l'agriculture* dans lequel il déclarait :

À Dieu ne plaise que je me rende l'apologiste de l'esclavage et des horreurs qui trop souvent l'accompagnent ! Mon cœur a souvent gémi, au contraire, de la dureté de quelques-uns de nos colons, et du malheureux sort des individus qu'ils tiennent sous leur joug. Mais je puis dire, avec vérité, que ces excès ont toujours été ici sévèrement réprimés par les Lois. Longtemps avant que la Révolution française vint propager les idées d'égalité, cette colonie en présentait l'image par la manière dont y étaient traités les hommes libres, quelle que fût l'intensité de leur couleur²¹.

L'auteur ne renvoie pas directement à Bernardin. Il ne pouvait ignorer, cependant, les pages du *Voyage*. Magon de Saint-Elier, en 1839, est plus explicite. Les peintures de Bernardin sont de

20. Thomi Pitot, *Discours dans Bernardin de Saint-Pierre – Thomi Pitot – L'abbé Ducrocq – Île de France. Voyage et controverses*, édit. Alma, La Pelouse, Trou d'eau douce, Île Maurice, 1996, p. 140.

21. Frédéric Descroizilles, *Essai sur l'agriculture et le commerce des îles de France et de la Réunion*, Rouen, 1803, p. 74.

celles qui « firent naître en Europe les idées les plus erronées, les préventions les plus défavorables contre les habitants de l'Île de France²² ».

Le discours de Thomi Pitot est resté inédit jusqu'en 1886. Lorsqu'il fut alors imprimé, les propriétaires mauriciens recrutaient massivement des travailleurs indiens pour compenser la perte de la main d'œuvre esclavagiste²³. Thomi Pitot avait parlé du *Voyage* comme du « premier de ces ouvrages où, sous le masque de l'humanité, la prévention la plus injuste immole un peuple innocent à l'amour des novations dangereuses, à la soif ardente de la désorganisation²⁴ [...] »

Comment faut-il interpréter ce choix d'éditer le réquisitoire de Thomi Pitot à l'heure de l'« engagisme²⁵ » ? Était-ce une manière de rendre Bernardin en partie responsable de la « désorganisation » de l'île après l'abolition de l'esclavage ? Jusqu'où, durant le XIX^e siècle, les planteurs ont-ils conservé de Bernardin l'idée d'un idéaliste dénué d'esprit critique ? En 1833, puis en 1834, l'avocat Adrien d'Épinay, le leader politique successeur de Thomi Pitot, s'était rendu à Londres pour négocier la perte d'une main d'œuvre que les colons français jugeaient une forme évaluable de propriété²⁶. L'ironie de la démarche est qu'elle reprenait une idée soutenue en 1792 par Bernardin dans la *Suite des Vœux d'un solitaire*. L'écrivain préconisait alors que l'abolition de l'esclavage ne constitue pas un grave dommage pour certains propriétaires : « [...] cette grande révolution ne

22. Ferdinand Magon de Saint-Elier, *Tableaux historiques, politiques et pittoresques de l'Île de France, aujourd'hui Maurice, depuis sa découverte à 1839*, Port Louis, 1839, p. 190.

23. A. Goreau-Ponceaud, *op. cit.*, p. 105.

24. Thomi Pitot, *Discours*, *op. cit.*, p. 142.

25. « Engagisme » est le mot qui sert à désigner le recrutement, après l'abolition de l'esclavage, de travailleurs indiens par les colons de l'Île Maurice. Le contrat d'engagement était d'une durée de cinq ans.

26. « [...] slaves were a valuable form of property and that to abolish slavery without paying compensation would be a form of robbery », J. Addison and K. Hazareesingh, *A new History of Mauritius*, Rose-Hill, édit. de l'océan Indien, 1993, p. 56, col. B.

doit se faire que peu à peu, et en dédommageant convenablement les maîtres²⁷. »

Quel que soit le sens que l'on donne à l'édition tardive des *Observations* de Thomi Pitot, elles enregistrent une blessure qui pourrait s'être mal refermée. Lorsqu'en 1930 J.J. Wasley Ithier publie, pour la première fois, une *Littérature de langue française à l'Île Maurice*, il revient sur le différend qui opposa Bernardin aux colons :

La vérité est que Pitot et la plupart des Mauriciens ne pouvaient, dans une colonie où le sort des esclaves était bien meilleur que dans d'autres parties du monde, pardonner à Bernardin de Saint-Pierre d'avoir parlé du « sort déplorable des malheureux noirs²⁸ ».

De nos jours, le Mauricien Alain Gordon-Gentil évoque, dans un roman social, la « communauté blanche » comme : « Celle que l'on veut encore et toujours ostraciser pour d'obscures raisons historiques²⁹. » Le *Voyage à l'Île de France* appartient-il à ces « obscures raisons historiques » ? La réponse exigerait une enquête. La communauté des gens de couleur, Africains, Malgaches, Indiens, libres ou esclaves, aurait pu se réjouir d'être soutenue par un écrivain blanc. Cependant, Bernardin ne touchera guère cette communauté peu scolarisée avant le xx^e siècle, et ce sera moins par la lecture du *Voyage...* que par l'histoire de *Paul et Virginie*. Quant aux descendants des colons français, ils ont, au fil des ans, donné à l'histoire du couple amoureux un sens identitaire.

27. « Des capitalistes et des départements ».

28. J. J. Wasley Ithier, *op. cit.*, p. 74.

29. *Devina*, Paris, Julliard, 2009, p. 149.